



RCS : ANNECY

Code greffe : 7401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 00411

Numéro SIREN : 529 074 783

Nom ou dénomination : 3D IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2014 sous le numéro de dépôt A2014/000433

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ANNECY



553600

Dénomination : 3D IMMOBILIER
Adresse : 130 chemin Des Anes 74120 Megeve -FRANCE-

n° de gestion : 2011B00411
n° d'identification : 529 074 783

n° de dépôt : A2014/000433
Date du dépôt : 21/01/2014

Pièce : Décision(s) de l'associé unique du 15/10/2013



553600

Société 3D IMMOBILIER SARL

Au capital de 1000 EUROS

Siège : 130 Chemin des Anes 74120 Megève

RCS n529 074 783 RCS Annecy

PROCÈS VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 OCTOBRE 2013.

L'an deux mille treize

Et le Quinze Octobre,

A vingt heures,

Madame Agnès Socquet-Juglard agissant en qualité de gérante et d'associé unique de la société 3D IMMOBILIER a pris les décisions ci-après :

PREMIERE DECISION

L'associée unique décide de démissionner de ses fonctions de gérante à compter du 1^{er} janvier 2014 et de nommer en remplacement Madame Magali CORTHESEY demeurant à THOIRY (01710), Rue Breu, pour une durée déterminée du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014.

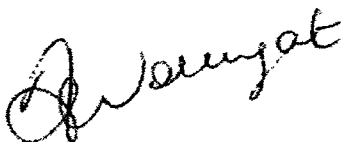
Mme Magali CORTHESEY exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires. Mme Magali CORTHESEY a fait savoir par avance qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'était frappée d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

DEUXIEME DECISION

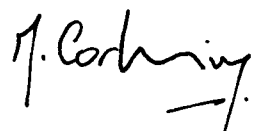
L'associée unique décide de supprimer des statuts le nom de l'ancien gérant sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui du nouveau. En conséquence, l'article 8 des statuts est supprimé.

De tout ce qui précède, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

Agnès Socquet-Juglard



Certifié conforme
à l'original



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ANNECY



553601

Dénomination : 3D IMMOBILIER
Adresse : 130 chemin Des Anes 74120 Megeve -FRANCE-
n° de gestion : 2011B00411
n° d'identification : 529 074 783
n° de dépôt : A2014/000433
Date du dépôt : 21/01/2014

Pièce : statuts mis à jour du 15/10/2013



553601

Société : 3D IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée :

Au capital de : 1 000 EUROS

Siège social : 130 CHEMIN DES ANES 74120 MEGÈVE

Le soussigné :

Mme SOCQUET-JUGLARD Agnès, 99 impasse du Vieux Moulin 39140 Villevieux, née à Sallanches (74) a établi ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée dont le gérant est l'associé unique.

Article 1er

Forme

La société est à responsabilité limitée.

Article 2

Objet

**La société a pour objet : transaction sur immeubles et fonds de commerce
Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.**

Article 3

Dénomination

Sa dénomination sociale est : 3D IMMOBILIER

Dans tous les actes et documents émanant de la société, cette dénomination doit être précédée ou suivie immédiatement des mots : « à responsabilité limitée » ou des initiales : « SARL » et de l'énonciation du capital social.

Article 4

Siège social

Le siège social est fixé à : 130 Chemin des Anes 74120 Megève

Il peut être transféré par décision de l'associé unique.

Article 5

Durée

La société a une durée de quatre-vingt-dix-neuf années sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Article 6

Apports

Apports en numéraire :

1 000 euros (MILLE EUROS)

Mme SOCQUET-JUGLARD apporte et verse à la société une somme totale de MILLE EUROS

La somme totale versée, soit, 1000 euros (mille euros) a été déposée le 5 novembre 2010

au crédit d'un compte ouvert au nom de la société en formation, à la banque populaire bourgogne Franche-Comté de Lons le Saunier.

Article 7

Capital social et parts sociales

Le capital est fixé à la somme de : MILLE EUROS

Le capital est divisé en 10 parts égales d'un montant de chacune 100 EUROS intégralement libérées.

Article 8

Gérance

supprimé

Article 9

Décisions de l'associé

L'associé unique exerce les pouvoirs et prérogatives de l'assemblée générale dans la société pluripersonnelle. Ses décisions sont répertoriées sur un registre coté et paraphé. Il ne peut en aucun cas déléguer ses pouvoirs.

Article 10

Exercice social

Chaque exercice social a une durée de douze mois qui commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Article 11

Comptes sociaux

L'inventaire et les comptes annuels sont établis par l'associé unique gérant. Leur dépôt au registre du commerce et des sociétés dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice vaut approbation des comptes.

Le rapport de gestion est établi chaque année par l'associé unique gérant et tenu à la disposition de toute personne qui en fait la demande.

Article 12

Actes accomplis pour le compte de la société en formation

L'état des actes accomplis pour le compte de la société en formation a été annexé aux statuts. La signature de ceux-ci emportera reprise de ces engagements par la société, lorsque celle-ci aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Article 13**Frais et formalités de publicité**

Les frais afférents à la constitution des présents statuts et de leurs suites seront pris en charge par la société.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité.

Fait à Villevieux, le 18 novembre 2010

En 7 exemplaires.

Status mis à jour par décision de l'associé unique en date du 15 octobre 2013.

Signature de l'associé

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Wauzet', written in a cursive style.